



CENTRE HOSPITALIER VICTOR JOUSSELIN DE DREUX
DIRECTION GENERALE

DECISION n°2023-640

Nomination du Référent Handicap du CH de Dreux

Le Directeur général du Centre Hospitalier de Dreux, Monsieur Hugo MONTAMAT,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6143-7, R.6143-38 ;

Vu la Loi n° 2021-502 du 21 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification ;

Vu le Décret n° 2022-1679 du 27 décembre 2022 relatif aux missions et au cadre de l'intervention du référent handicap dans le parcours du patient en établissement de santé et notamment l'article 1 ;

Vu la décision en date du 1er janvier 2013 prononçant la nomination en qualité de cadre supérieur de santé de Madame Lydie GUERIN exerçant les fonctions de Directrice des Soins,

Vu l'arrêté de Madame la Directrice Générale du Centre National de Gestion en date du 20 juillet 2022 maintenant en position de détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur du CH de Dreux Monsieur Hugo MONTAMAT, à compter du 21 décembre 2022, pour une période de quatre ans.

DECIDE

Article 1 :

De nommer Madame **Lydie GUERIN**, directrice des soins, comme référente handicap du centre hospitalier de Dreux.

Article 2 :

Cette décision prend effet à compter du 25 juin 2023.

A Dreux, le 25 juin 2023

Le directeur
H. MONTAMAT

Copies :

- Mme Lydie GUERIN,
- Dossier administratif
- Préfecture (recueil des actes administratifs)

